



Isabelle Gonçalves-Pellegrin
& Caroline Lambert

Notaires associés

32 rue Jules Marie Simon
45160 OLIVET

Tél : 02 46 26 30 00
Parking à 20 mètres

<https://goncalvespellegrinlambert.themecloud.dev/>
visio n° 2349660

Pièces et renseignements à fournir pour un contrat de mariage

Dossier Ref. : A 2023 00020

CL/KR

VENTE DIVERS

Suivi par : Karine RICHARD

karine.richard.45110@notaires.fr

Lors du premier rendez-vous, les différents régimes matrimoniaux vous seront exposés et vous arrêterez votre choix sur celui adapté à votre situation.

A l'issue de ce rdv, une taxe prévisionnelle de votre contrat de mariage vous sera transmise.

Informations et pièces à fournir pour ce 1er rendez-vous :

- ❖ Copie du(es) Livret(s) de famille (en cas de mariage(s) antérieur(s) de l'un ou l'autre des futurs époux).
- ❖ Si les futurs époux ont conclu un Pacte civil de solidarité : Copie du PACS
- ❖ Pièces d'identité des futurs époux
- ❖ Adresses (postale et de messagerie électronique) des futurs époux
- ❖ Professions des futurs époux
- ❖ Commune et date à laquelle aura lieu le mariage

Après la signature de votre contrat de mariage, le certificat qui vous sera délivré sera à remettre à l'officier d'état civil.

Précision importante : les mairies demandent souvent à ce que votre dossier soit complet au moins un mois avant la date de célébration du mariage, pensez à anticiper



Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.